



FÉDÉRATION TUNISIENNE
DES SPORTS AÉRONAUTIQUES
ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉS



TROPHEE CHOTT EL-DJERID TUNISIE 2017/2018

**DU 28 DECEMBRE 2017
AU 09 JANVIER 2018**



En partenariat avec :





FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018

TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018

Conditions générales

PRÉSENTATION

>Le TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 organisé par la Fédération Tunisienne des Sports Aéronautiques et les Activités Associées sous l'égide du Ministère de la jeunesse et des sports, du Ministère du Transport (Direction Générale de l'Aviation Civile (D.G.A.C.), Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA) est une opération de promotion du Sport Aérien.

En collaboration avec les Ministères des affaires culturelles, du Tourisme et de l'Artisanat, de la Défense Nationale, de l'Intérieur et de la santé publique, cette initiative est une opération sportive et touristique pour la découverte et le survol de la Tunisie en ULM.

>Cet évènement intitulé «TROPHEE DU CHOTT EL- DJERID 2017/2018», dans sa première édition permettra à chacun de satisfaire sa passion du vol en étant soulagé des soucis de logistique. Chaque jour, notre équipe "sol" véhiculera affaires personnelles et carburant. **Sérénité et Sécurité**, sans exclure **plaisir et convivialité**, seront les maîtres mots de ce parcours.

> Les étapes de liaison feront une distance journalière de **200/250** kilomètres environ. Des terrains intermédiaires permettront à chacun de se ravitailler et de se restaurer.

>L'ensemble des repas sera fourni par l'organisateur ; les petits déjeuners et dîners seront servis à l'hôtel ; les repas de midi, seront des repas traditionnels organisés sur site ou à l'hôtel.

> Une information journalière sera faite sur les conditions météorologiques, les zones et espaces aériens traversés, les terrains de destination, ainsi que les terrains de dégagement.

>Les informations relatives aux horaires du service de l'essence, des briefings etc..., seront affichées sur paper-board à la réception de l'hôtel avant le départ.





FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



Ministère du Transport
وزير النقل
Ministère de l'Aviation Civile et des Aéroports
Office of Civil Aviation and Airports



Ministère du Tourisme
Et de l'artisanat
وزارة السياحة
والصناعات التقليدية



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

Fiche technique

Itinéraire retenu et dates

DATES

Du Jeudi 28 Décembre 2017 au Mardi 09 Janvier 2018

(DEUX SEMAINES DE DIVERTISSEMENT ET DE LOISIR EN VOL DANS UN CADRE Idyllique DE REVE)

Festivités du jour de l'an sous tente sur les dunes du désert

AVERTISSEMENT

Compte tenu des aléas météorologiques à envisager ou des problèmes spécifiques de sécurité à prendre en compte, la direction du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018, pourrait, durant le voyage, être amenée à prendre la décision de modifier le calendrier initialement prévu.





TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

Chers amis,

Bienvenue en Tunisie, le pays où vous ferez le plein d'HEURES DE VOL de loisir , de plaisir et de découvertes de la nature et de la beauté du sud de la TUNISIE et de ses dunes de sable, le pays où vous découvrirez le patrimoine exceptionnel et les traditions originales où vous goûterez les paysages lumineux, le désert accueillant et la mer scintillante. Notre objectif est de vous faire voler sur des sites reconnus mondialement comme vous l'avez découvert auparavant durant la 1ere édition du RALLYE ULM TUNISIE 2017 comme (ong jemel , cite star wars ,chbika , tamaghza et le colisée del Djem et les sites berbères de Matmata).9 gouverneras a survoler et les festivités de la nuit du 31 décembre 2017 sous la tente en plein désert avec un diner gala et l'envol des lanternes et ballons lumineuses .

Le TROPHEE DU CHOTTEL-JERID 2017/2018 « FTSAAA » répond aussi bien aux désirs des professionnels et des amateurs de l'aéronautique pour satisfaire leur passion : « voler » ! Ainsi par sa richesse, sa diversité et son authenticité, ce circuit vous permettra d'accéder à la vision, c'est-à-dire à connaître la Tunisie, car comme l'affirme Antoine de Saint-Exupéry : « Connaitre, ce n'est pas démontrer, ni expliquer. C'est accéder à la vision » ! Une vision haute en couleurs, signes et sensations :

◦ *Ceux d'un Peuple où foisonnent les identités, - Berbère, Arabe, Andalou, Turc-, et les croyances – Chrétiens, Juifs, Musulmans ..., et règne la convivialité.*

Le TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 :

C'est un événement qui vous permettra de visiter des lieux de rêve et vous aurez l'opportunité de participer au trophée de chott el Djérid lieu reconnu comme patrimoine international (UNESCO), une compétition de loisir et plaisir pour un divertissement amical , ce qui vous permettra aussi de découvrir par les airs et sur terre les beaute de la nature, par :des avions , des trois axes , des pendulaires , des para moteurs , des montgolfières , vous êtes tous les bienvenus et on vous a réserve un séjour de rêve qui sera grave dans votre mémoire et des souvenirs inoubliables par :

****Un service aéronautique professionnel sous la direction de la FTSAAA et tout le gouvernement Tunisien**

**** La magie du Sud qui vous offrira une rencontre inoubliable avec un monde différent : Des paysages inondés de douceur et de lumière et de longues plages de sable blanc bordées de palmeraies (Gabes)**

** *Des espaces infinis et de la nudité pure des paysages désertiques (Tozeur)*



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

La Tunisie qui, pendant des siècles, séduit par son hospitalité et son charme méditerranéen et son cœur historique est devenue, désormais, une destination de premier plan pour la pratique du sport aérien grâce au succès et la réussite indiscutable de notre 1^{er} RALLYE ULM TUNISIE 2017 au mois d'Avril et Mai 2017. Le témoignage de nos hôtes nous a encouragé à donner le plus et le mieux de nous même et à avancer sur le plan aéronautique sportif professionnel, grâce à vous on veut diffuser et développer le sports aérien en Tunisie .

Cette fois –ci on donnera la chance a ceux qui veulent participer en tant qu'observateurs et spectateurs du Trophee shott el djerid 2017/2018 , aux familles et aux vacanciers de l'aviation

L'équipe FTSAAA sera ravie de vous accueillir, vous donnera l'opportunité de découvrir la Tunisie par les airs pour un cumul de plus de 30H de vol et fera de son mieux pour vous soutenir tout au long de votre séjour en Tunisie.

Soyez donc nombreux au rendez-vous et je vous souhaite un agréable séjour parmi nous,

A très bientôt....





FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

ITINÉRAIRE

Du Jeudi 28 Decembre 2017 au Mardi 09 Janvier 2018

Jeudi 28 Decembre2017:	Arrivée en vol direct à l'aéroport Tabarka (les formalités de la Police et Douanes à l'aéroport de Tabarka) nuitée à Tabarka Arrivée en vol direct à l'aéroport Monastir (les formalités de la Police et Douanes à l'aéroport de Monastir) nuitée à Monastir Zaghouan (escale)
Vendredi 29 Decembre2017 :	Arrivée en Ferry à la Goulette et cheminement routier vers Zaghouan Zaghouan (escale) et envol vers Kairouan
Samedi 30 Decembre2017 :	Kairouan
Dimanche 31Decembre 2017 : PREPARATION DES FESTIVITES DU JOUR DE L'AN SOUS LES TENTES : DINER GALA.	Départ de Kairouan (Escale technique à Gafsa si nécessaire)et Vols Locaux à Tozeur , PROGRAMME SOIREE DU JOUR DE L'AN 2018
Lundi 01/02/03/04 Janvier 2018	TOZEUR - PREPARATIFS Compétition Trophée CHOTT EL-JERID (loisir) Breibing général, désignation des groupes et les taches
Vendredi 05 Janvier 2018	Gabes – Matmata (cites berbères) Atterrissage aéroport de Gabes et vols locaux Visites des grottes berbères
Samedi 06 Janvier 2018	El DJem (colisée Romain) Vols locaux
Dimanche 07 Janvier 2018	Zaghouan (journée libre à Hammamet) CLOTURE OFFICIELLE A HAMMAMET DISTRIBUTION DES PRIX
Lundi 08 Janvier 2018	Zaghouan(PLIAGE)- Vers Monastir-Tabarka-Hammamet JOURNEE LIBRE A HAMMAMET
Dimanche 09 Janvier 2018 12 :00 am ferry	Départ de Tunis à destination, en vol & en Ferry. Départ de la Goulette, départ de Tabarka et de Monastir
Mercredi 10 Janvier 2018 :	Arrivée à Marseille



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



Ministère du Transport
وزارۃ النقل
Office de l'aviation civile et des aéropôts
مکانیزم الطیارات السّنّویة و المطارات



Ministère du Tourisme
Et de l'artisanat
وزارة السياحة
والصناعات التقليدية



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

INSCRIPTION

VOUS POUVEZ AUSSI VOUS INSCRIRE EN LIGNE SUR : www.ftsaaa.com

Pour des raisons de confort et d'organisation, le nombre d'appareils inscrits sera limité à **50**.

C'est l'ordre chronologique de réception des dossiers d'inscription (E-mail ou formulaire en ligne) qui déterminera l'ordre des numéros de participation.

À la clôture des **50 appareils de tout type(avions, trois axes, pendulaires, paramoteurs montgolfières...)** engagés, une liste d'attente sera ouverte, elle permettra de pourvoir à d'éventuels désistements de dernière heure.

Des spectateurs aimant les sports aériens peuvent participer aux tarifs des accompagnateurs. Les 10 premiers inscrits parmi Les invalides et les enfants de moins de 7ans seront gracieusement pris en charge par la FTSAAA pourvu qu'ils soient accompagnés des participants payants.

Il est donc vivement conseillé d'envoyer le dossier **complet** dans les meilleurs délais

Participation financière

Pour rejoindre en vol le TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017, les frais de participation sont fixés comme suit les chiffres en EURO :

			Mettez une croix (X)
Inscription	Pilote :avion/trois axes / pendulaire	1500	
Inscription	Copilote/Passager	1200	
Inscription	Assistant/Accompagnateur	1000	
Chambre single	Personne	550	

Pour rejoindre en Ferry le TROPHEE DU CHOTTEL-JERID 2017, les frais de participation sont fixés comme suit :

			Mettez une croix (X)
Inscription	Pilote /avion/trois axes / pendulaire (FERRY)	3000	
Inscription	Copilote/Passager	1800	
Inscription	Assistant/Accompagnateur	1500	
Chambre single	Personne	550	
inscription	Personne souffrante maladie mobilisante	Gratuit	
		Si accompagne par un participant payant	



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

			Mettez une croix (X)
Inscription	Pilote paramoteur (avion ou ferry)	1500	
Inscription	Copilote/Passager	1000	
Inscription	Assistant/Accompagnateur	1000	
Chambre single	Personne	550	

			Mettez une croix (X)
Inscription	Pilote montgolfière (ferry)	2500	
Inscription	Copilote/Passager	1200	
Inscription	Assistant/Accompagnateur	1000	
Chambre single	Personne	550	

			Mettez une croix (X)
Inscription	Participant touristique spectateur	1400	
Inscription	Membre famille enfant	1000	
Inscription	Membre famille grand parent	1000	
Chambre single	Personne	550	

Les frais de la participation couvrent la prise en charge totale des participants et de leurs équipements durant l'événement du 28 decembre2017 au 09 janvier2018 : 13 jours y compris les billets d'avions et du ferry, la soirée du jour de l'an, les dîners spectacles et le carburant .Vous ne dépensez aucun centime durant tout le trophée sauf vos propres consommations et vos propres cadeaux souvenirs.

>Comprenant notamment



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

Règlement

Il est à effectuer :

Par Virement bancaire à l'ordre de :

**Bénéficiaire : FEDERATION TUNISIENNE DES SPORTS
AERONAUTIQUES ET LES ACTIVITES ASSOCIEES**

**Compte: RIB : 14807807101700633269 / IBAN: TN59
14807807101700633269**

Banque de l'habitat

Branche El-Mourouj-Tunis, Tunisie

Nota : L'Organisateur retient comme interlocuteur responsable officiel le pilote commandant de bord qui effectuera notamment tout paiement au nom de l'équipage. Sauf cas de force majeure, l'inscription restera acquise à l'organisateur en cas de désistement de votre part..

Annulation

Les conditions du présent dossier d'inscription ne sont pas contractuelles. En cas de modification fondamentale de notre part dans l'organisation du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017 vous pourriez sans frais annuler votre participation. Si, pour quelque raison que ce soit, le Tour aérien était annulé par l'organisateur, vous en seriez individuellement averti et intégralement remboursé des sommes versées.

Date limite d'inscription:

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST :

20 décembre 2017



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



Ministère du Transport
وزارة النقل
Ministère de l'Aviation Civile et des Aéroports
Office de l'Aviation Civile et des Aéroports



Ministère du Tourisme
Et de l'artisanat
وزارة السياحة
والصناعات التقليدية



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

Programme type d'une journée

6h 00 à 7 h 00 > Petit-déjeuner

8 h 00 > Briefing navigation et météo

À partir de 8 h 30 > Décollage des ULM pour l'étape de liaison

Arrêts sur le terrain intermédiaire–Repas- Avitaillement

Après-midi > Arrivée sur le terrain étape, installation - Vols locaux

15 h 00 à 18 h 00 > Des visites Touristiques de découverte

19 h 00 > Briefing navigation et météo

20 h 00 > Repas du soir

21 h 00 à 00 h 00 > Animation

>Dès votre dernier atterrissage sur le terrain étape, le plein sera effectué par vos soins afin que l'appareil soit prêt à décoller le lendemain matin (**réservoir plein = moins de condensation dans le réservoir la nuit**).



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU SHOTT EL-DJERID 2017

Renseignements/Administration

FTSAAA est organisatrice du TROPHEE CHOTT EL-DJERID 2017

Adresse : Résidence Ibn Zaidoun Riadh El Andalous 2058 Ariana Tunisie

Site web: www.ftsaaa.com

Tel: +216 31 404 044 / +216 70 822 211

Fax: +216 70 822 209.

>Commissaire Général

Mr ATTAR Maher : Pilote Instructeur avec plus de 6000heures de vol

>Président de la FTSAAA

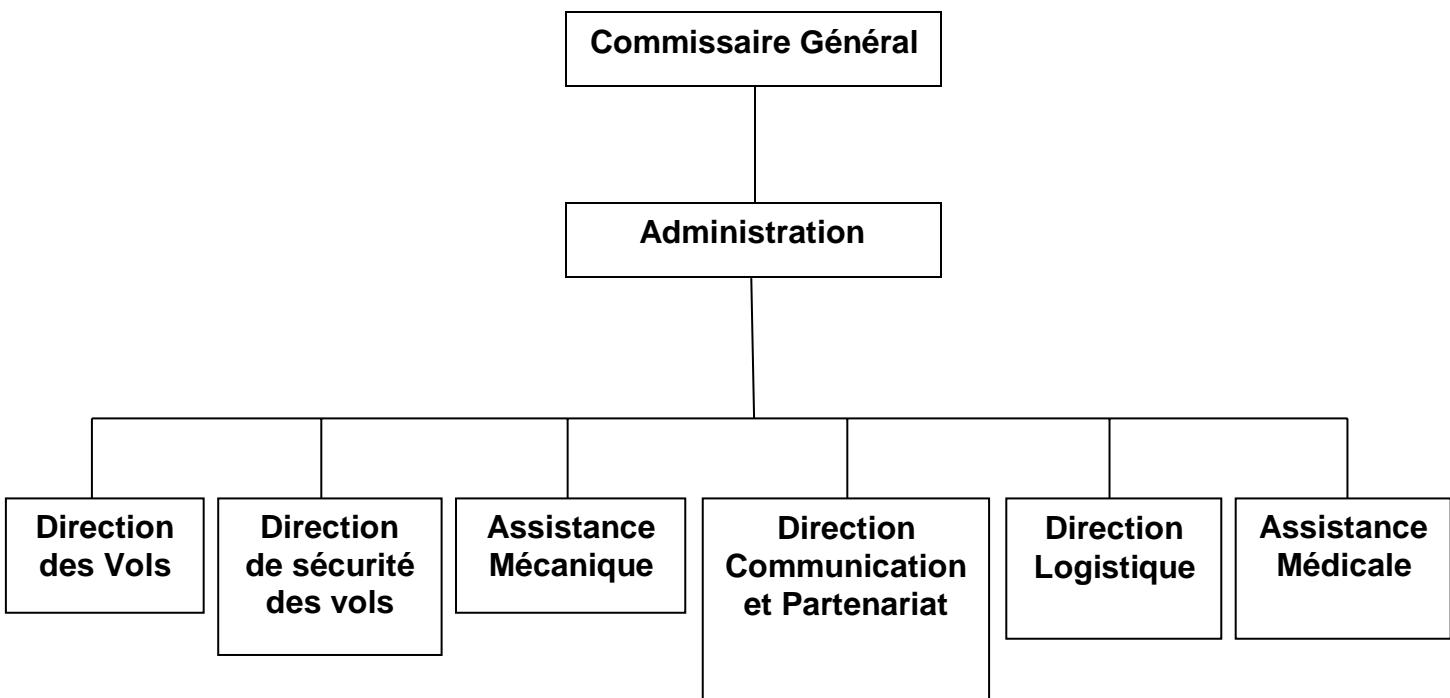
>Commissaire Général du TROPHEE CHOTT EL-DJERID 2017/2018

Tél : **00216 28 610402**

Responsables FTSAAA

FAX+216 70 822 209 TEL+21628610402/+21698285420

Email :maherattar24@gmail.com / b_messaoudi2006@yahoo.fr





FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU CHOTT EL-JERID 2017

Moyens du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

>Une équipe de direction des vols avec un Commissaire Général, un Directeur des Vols, un Directeur de Communication, un Directeur Logistique, des Commissaires de Sécurité des Vols (FTSAAA) et de piste.

>Une équipe technique et administrative

>Une équipe médicale composée de :

- Un médecin réanimateur
- Une infirmière
- Une ambulance 4*4 équipée et conduite par un ambulancier expérimenté

>Un Conseiller météo

>Une équipe logistique avec :

- ❖ 1 hélicoptère EVASAN, de l'Armée de l'Air à disposition dans la base aérienne la plus proche de chaque étape équipe de la protection civile durant les décollages et atterrissages
- ❖ 02 Bus avec chauffeurs.
- ❖ 1 camion-citerne avec du « sans plomb ».
- ❖ Une 4X4 et sa remorque pour la récupération d'appareils H.S. en cas de besoin



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIES



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

Règlement DU TROPHEE CHOTT EL-DJERID 2017

Conditions d'inscription

>Le **TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018**est ouvert à tout pilote, détenteur d'un brevet de pilote d'ULM concernant la classe d'ULM piloté. Il doit être titulaire d'une assurance en Responsabilité Civile ainsi que d'une Individuelle Accident auprès d'une assurance couvrant la pratique aérienne en Tunisie. Il doit posséder la qualification radio, apposée sur son brevet de pilote ULM.

>**Un dossier d'inscription au TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 ne sera pris en compte que s'il comporte au minimum les fiches d'inscription complètes du pilote, du copilote ou du passager, leurs photos d'identité, les photocopies de leurs cartes d'identité ou passeports (partie identification et partie validité) et de leur licence, le formulaire signé de l'Acceptation des risques, des Conditions Générales du règlement du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018.**

Si l'inscription est réalisée en ligne, les copies des documents ULM exigés ci-dessus, accompagnées du formulaire d'acceptation signé, devront parvenir au Secrétariat de FTSAAA dans les 10 jours à partir de la date d'inscription internet, sous peine de voir le dossier écarté.

ATTENTION

> Le passager non pilote d'un équipage **DOIT** également être titulaire d'une assurance "Individuelle Accident". **Cette dernière assurance n'est cependant pas nécessaire si le pilote a souscrit une « assurance individuelle accident passager ».**



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AÉRONAUTIQUES
ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉES



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

Documents

>Pour l'ULM engagé, le pilote doit posséder une carte et une fiche d'identification, ainsi qu'une licence de station d'aéronef ULM. **L'ensemble des documents doit être en cours de validité.**

>Le pilote et le copilote (s'il y a lieu), joindront donc à leur dossier d'inscription une photocopie des documents suivants :

- Licence ULM,
- Attestation d'assurance R.C. +I.A.
- Carte d'identification et fiche d'identification de l'ULM,
- Licence de station d'aéronef ULM avec la qualification radio apposée sur le brevet.

>Le passager non pilote joindra la photocopie de l'attestation de son assurance Individuelle Accident (sauf si son pilote a souscrit une « assurance individuelle accident passager »).

>Tout document en cours de délivrance devra **impérativement être envoyé avant** :

Le 20 DECEMBRE 2017

- ❖ Pour les arrivées en ferry, prière d'envoyer :
 - Une copie de la carte grise véhicule
 - Une copie de la carte grise remorque
 - Dimensions de l'ensemble : hauteur +largeur +longueur

L'ULM (6 CLASSES), L'AVION



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AÉRONAUTIQUES
ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉES



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

L'appareil engagé devra posséder une autonomie suffisante de **3 h 00** à la vitesse de croisière. Il devra au moins être équipé d'un **altimètre et d'une radio**, dont le bon fonctionnement sera vérifié avant le départ du **TROPHEE DU CHOTTEL-JERID 2017/2018** et à chaque étape. Le parachute de secours n'est pas obligatoire, mais bien entendu fortement recommandé. L'appareil devra posséder une licence de station d'aéronef ULM en cours de validité.

> L'ULM devra être en bon état et ne pas présenter un état de vieillissement important.

> Pendant toute la durée du Tour, le Directeur des vols ou le Commissaire Général, assistés du responsable de l'atelier de mécanique et du responsable « Sécurité » se réservent la possibilité de refuser la participation ou d'exclure un appareil qu'ils jugeraient en mauvais état. Dans ce cas, le pilote ne pourra pas prétendre à un remboursement de tout ou d'une partie de son inscription.



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

Dispositions générales

- Le parcours détaillé qui vous est proposé n'est pas contractuel et pourra être modifié à tout moment par l'organisateur pour des raisons de météo, de sécurité ou en cas de force majeure.
- Chaque journée fera l'objet d'une (ou plusieurs) étape(s) de liaison qui fera (ont) rejoindre l'étape du soir. Un terrain intermédiaire (ou plusieurs) avec possibilité de ravitaillement sera (seront) prévu(s) pour chaque étape si besoin.
- Un briefing le soir fixera le parcours du lendemain, donnera les consignes de navigation et les dernières prévisions météorologiques. Un briefing matinal redonnera les dernières prévisions météo ainsi que les consignes de vol journalières.
- Les petits déjeuners, dîners et soupers seront assurés par l'organisateur. Les petits déjeuners et soupers seront servis à l'Hôtel, les repas de midi seront organisés sur site ou à l'Hôtel.

L'absorption de boissons alcoolisées par les pilotes est absolument interdite durant la journée de vol et donc en particulier lors du déjeuner, notamment sur les terrains des étapes intermédiaires. Tout manquement à cette règle pourra entraîner l'exclusion du pilote en infraction avec ce point du règlement du Tour ULM, accepté librement en toute connaissance.

- L'hébergement se fera dans des hôtels 4 et 5 étoiles.
- En cas de modification du parcours à cause de la météo, l'organisateur se chargera d'organiser au mieux les repas et l'hébergement.
- En cas de panne et d'atterrissement hors des terrains d'accueil, une récupération de l'ULM sera faite par l'organisateur.



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

Comportement en vol - Règles de l'air

>Tout pilote qui d'une manière volontaire enfreindrait les règles de vol, ne respecterait pas les consignes de vol et de sécurité données par le Directeur des vols, le Commissaire Général, ou un membre du comité d'organisation, ou bien montrerait un comportement dangereux pourrait se faire exclure du Tour sur appréciation du DV et du CG.

>Le pilote commandant de bord reste à tout moment seul responsable de la conduite et de la poursuite de son vol, dans le strict respect des règles du vol à vue (V.F.R.). **Il se doit d'annuler son vol, de se poser ou de se dérouter si les conditions de vol à vue ne sont plus réunies.**

>Le commandant de bord ne pourra en aucun cas, sous prétexte de sa participation au TROPHEE DU CHOTTEL-JERID 2017/2018, rendre responsable l'organisateur des conséquences de son infraction des règles de l'air, du déroutement ou de son atterrissage.



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU CHOTTEL-DJERID 2017

PARTENARIAT

Engagement standard

- Les participants au TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 pourront se faire remettre un lot d'adhésifs logos du Circuit ULM et logos des partenaires du Circuit, le jour du départ.
- Une partie d'intrados et d'extrados et du fuselage devront rester libres à cet effet, en cas de besoin.
- Ces adhésifs, s'ils sont fournis par l'organisateur, devront « **obligatoirement** » être apposés avant le départ, **ainsi que le numéro de course**.
- Les commandants de bord s'engagent à respecter cette clause pendant toute la durée du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 ainsi que les accords de partenariat de l'organisation.

Partenaires institutionnels et commerciaux

- Contactez Mr ATTAR Maher : Pilote Instructeur de chasse
Président de la FTSAAA
Commissaire Général du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018
Tél : 00216 28 610402 ou 00216 92209049



Acceptation du règlement du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 et des conditions générales & DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES

NOUS, SOUSSIGNÉS :

← **MONSIEUR, MADAME OU MADEMOISELLE**

: PILOTE DE L'ULM DE TYPE SUivant :

: ET IDENTIFIÉ SOUS LE NUMÉRO :

← **MONSIEUR, MADAME OU MADEMOISELLE:**

: CO-PILOTE ou PASSAGER DE L'ULM DU TYPE SUivant :

: ET IDENTIFIÉ SOUS LE NUMÉRO :

RECONNAISONS SANS RÉSERVE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA PRÉSENTE « DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES » DRESSÉE EN DOUBLE EXEMPLAIRE REMIS D'UNE PART À L'ÉQUIPAGE, D'AUTRE PART À L'ORGANISATEUR.

LA FTSAAA ORGANISATRICE DU « CIRCUIT TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 » RAPPELLE À L'ENSEMBLE DE SES PARTICIPANTS LES PARAMÈTRES SUIVANTS QUI DÉFINISSENT LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DE CHACUN, EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

LA FTSAAA A ESSENTIELLEMENT POUR VOCATION D'ORGANISER MATERIELLEMENT UNE OPÉRATION DE LOISIR AÉRONAUTIQUE EN METTANT PRINCIPALEMENT EN PLACE LES STRUCTURES TECHNIQUES À MÊME DE FAVORISER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS MATERIELLES POSSIBLES LA PRÉPARATION ET LE DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT, TOUT EN METTANT EN GARDE CHACUN SUR LES RISQUES PROPRES EN GÉNÉRAL À LA MATIÈRE AÉRONAUTIQUE ET SPÉCIALEMENT À CEUX PESANT SUR LE « CIRCUIT TOURISTIQUE AERIEN ULM TUNISIE 2017/2018 ».

LES OBLIGATIONS DE FAIRE EXPRESSÉMENT SOUSCRITES PAR LA FTSAAA VISENT :

- AU REGROUPEMENT DES PILOTES D'U.L.M. ET DE LEURS PASSAGERS ANIMÉS PAR LE PLAISIR DU VOYAGE AÉRIEN,
- À L'OBTENTION DES AUTORISATIONS DE TOUTE SORTE ÉMANANT DES AUTORITÉS AÉRONAUTIQUES
- À LA MISE EN PLACE DE LA LOGISTIQUE ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL SUR LES AÉRODROMES DU PARCOURS, PERMETTANT AUX CLAUSES ET CONDITIONS NOTAMMENT FINANCIÈRES DE LA PARTICIPATION, L'ACCUEIL DES PARTICIPANTS,
- À L'ORGANISATION DE L'AVITAILLEMENT,
- À LA MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS MÉTÉOROLOGIQUES D'OBSERVATION ET DE PRÉVISION, CHACUN DES PILOTES, COMMANDANT DE BORD, DEMEURANT CEPENDANT, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION AÉRONAUTIQUE, SEUL RESPONSABLE DE LA DÉCISION D'ENGAGER LE VOYAGE À LA LECTURE DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES DONT IL DEVRA EN TOUTE HYPOTHÈSE AVOIR PRIS CONNAISSANCE PERSONNELLEMENT,
- À L'INFORMATION DES ORGANISMES DE LA SÉCURITÉ SUR L'EXIGENCE DE VEILLE PENDANT LE PARCOURS,
- AUX ACTIONS PRÉLIMINAIRES VISANT À LA MISE EN PLACE SOUS LES SEULS ET STRICTS CONTRÔLE ET DÉCISION DE CEUX CHARGÉS DES SECOURS ET SOUS LES PLUS EXPRESSES RÉSERVES VISÉES CI-APRÈS, LA FTSAAA NE SOUSCRIVANT EN RIEN LA MOINDRE OBLIGATION DE RÉSULTAT NI MEME DE MOYEN À CE SUJET PUISQUE NE POUVANT EN CONTRÔLER LES TENANT ET ABUTISSANTS.
- ❖ LA FTSAAA ENTEND AINSI RAPPELER LES LIMITES DE SES INTERVENTIONS ET DE SES OBLIGATIONS DANS LE DOMAIN DE LA SÉCURITÉ ET NE SAURAIT EN RIEN SE SUBSTITUER AUX PRÉROGATIVES, EXIGENCES ET OBLIGATIONS QUI NE PÈSENT QUE SUR LE SEUL COMMANDANT DE BORD.

À CE SUJET, L'ATTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS A ÉTÉ ET EST ATTIRÉE :

-- SUR L'IMPÉRATIVE NÉCESSITÉ QUE CHACUN DES ÉQUIPAGES SOIT EQUIPÉ AU MINIMUM D'UNE RADIO EN ÉTAT DE MARCHE

EN OUTRE L'ORGANISATEUR DU TOUR SE RÉSERVE JUSQU'AU DERNIER MOMENT PRÉCÉDANT LES ÉTAPES DE PRESCRIRE TOUTE MESURE QU'IL JUGERAIT NÉCESSAIRE OU IMPÉRATIVE À LA SÉCURITÉ DES VOLIS, CE QUE S'OBLIGE À RESPECTER SANS RÉSERVE TOUT PARTICIPANT.

IL EST ÉVIDENT QUE CE NE SONT LÀ QUE DES PRESCRIPTIONS MINIMUM ET DE BON SENS, LE COMMANDANT DE BORD DE CHAQUE ULM CONSERVANT SEUL LA TOTALE RESPONSABILITÉ DE DÉCIDER DANS LE CADRE DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR, ET EN PARTICULIER DES DEVIS DE POIDS ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ÉDICTÉS PAR LE CONSTRUCTEUR DE SON APPAREIL, DE L'EMPORT DE MATERIEL DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRE, ET DANS LA MESURE OÙ LE SYSTÈME D'ARRIMAGE DES ÉQUIPEMENTS SERA ASSURÉ ET NE SERA PAS SUSCEPTIBLE DE CAUSER QUELQUE INCIDENT OU ACCIDENT QUE CE SOIT.

LA FTSAAA ET SES MEMBRES ORGANISATEURS OU DIRIGEANTS NE SOUSCRIVENT VIS-À-VIS DE CES RISQUES



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

STRICTEMENT AUCUNE OBLIGATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, CHACUN DES PARTICIPANTS DEVANT - SEUL - DÉCIDER D'AFFRONTER LES VOLS ENVISAGÉS ET LES RISQUES QUI EN SONT LA SUITE ET LA CONSÉQUENCE, INDÉPENDAMMENT DES AVIS QUI SERONT FOURNIS PAR L'ORGANISATION SUSCEPTIBLES DE CONDUIRE À LA DÉCISION D'INTERRUPTION DÉFINITIVE DU TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 NOTAMMENT POUR CAUSES MÉTÉOROLOGIQUES.

LA FTSAAA NE PEUT DÈS LORS ET DE NOUVEAU QUE RAPPELER À CHACUN DES PARTICIPANTS L'IMPÉRATIVE NÉCESSITÉ DE FAIRE VÉRIFIER TOUT PARTICULIÈREMENT L'ÉTAT TECHNIQUE DE LA MACHINE UTILISÉE DANS LE STRICT RESPECT DES PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR LE FABRICANT ET/OU LES MOTORISTES DE CHAQUE U.L.M. CONCERNÉ, ÉTANT RAPPELÉ QUE LE CONTRÔLE TECHNIQUE QUI SERA EFFECTUÉ PAR L'ORGANISATION AVANT LE DÉPART N'EST DESTINÉ QU'À S'OPPOSER - DANS LE CADRE DU CIRCUIT TROPHEE DU CHOTTEL-JERID 2017-2018 AU DÉCOLLAGE D'UNE MACHINE QUI PRÉSENTERAIT D'ÉVIDENTES DÉFAILLANCES TECHNIQUES ET NE SAURAIT REMPLACER L'OBLIGATION DE RÉSULTAT QUI PÈSE À CE SUJET SUR LE SEUL COMMANDANT DEBORD.

LA FTSAAA ENTEND ENCORE RAPPELER EN PARTICULIER ET NOTAMMENT LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 141-1 DU CODE DE L'AVIATION CIVILE AU TERME DUQUEL LES PILOTES SONT TENUS, AU COURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE, DE SE CONFORMER AU RÈGLEMENT RELATIF À LA POLICE DE LA CIRCULATION, À LA ROUTE ET AUX SIGNAUX ET DE PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LES DOMMAGES.

LES RESPONSABILITÉS ET LA VIGILANCE QUI INCOMBERONT AINSI À CHACUN DES PARTICIPANTS À L'OPÉRATION «TROPHEE DU CHOTTEL-JERID 2017/2018» SERONT D'AUTANT PLUS FORTES QUE PLUS DE 30 APPAREILS PARTICIPENT À CETTE NAVIGATION, DE TELLE SORTE QUE LES RISQUES D'ABORDEMENT SERONT ACCRUS, IMPLIQUANT UNE ATTENTION DE TOUS LES INSTANTS NON SEULEMENT À L'OCCASION DES OPÉRATIONS DE DÉCOLLAGE, MAIS ENCORE LORS DES OPÉRATIONS D'ATERRISSAGE QU'IL DEVRAIT TOUTES ÊTRE EXÉCUTÉES DANS LES STRICTES CONDITIONS DÉFINIES PAR LA RÉGLEMENTATION AÉRIENNE.

LA PRÉSENTE DÉCLARATION A ÉTÉ SIGNÉE PAR LE PILOTE ET LE CO-PILOTE OU LE PASSAGER VISÉS CI-DESSUS QUI RECONNAISSENT EN AVOIR INTÉGRALEMENT PRIS CONNAISSANCE ET ONT PRIS LE TEMPS DE MESURER SANS RÉSERVE LA PORTÉE DE TOUTES LES DÉCLARATIONS ET OBLIGATIONS EXPOSÉES CI-AVANT.

Ils reconnaissent avoir pris de même connaissance :

- Des dispositions générales du règlement du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018
- Des règles de comportement en vol et respect des règles de l'air présentées dans le présent dossier d'inscription et déclarent en accepter sans réserve les prescriptions et obligations.

À

Date

Le PILOTE

À

Date

Le CO-PILOTE ou PASSAGER

>Important : un exemplaire de la Déclaration d'Acceptation des risques est à retourner, avec les documents de l'ULM exigés à l'inscription à la FTSAAA (sous quinzaine si inscription internet) complété et signé. Un exemplaire sera conservé par le Commandant de bord. **Sans ces documents, le dossier d'inscription ne sera pas accepté.**



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

Dossier d'Inscription

À remplir en MAJUSCULES et à renvoyer à :

Tunisie : FTSAAS:

Email : maherattar24@gmail.com – b_messaoudi2006@yahoo.fr

Rejoindre le CIRCUIT TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018 : (X)

En Vol

En Ferry

>Pilote Commandant de bord

>Nom:
>Adresse :
>Code Postal :
>Tél. domicile :
>Tél. portable :
>Tél. professionnel :
>Né(e) le :
>Carte d'identité ou passeport n° :
>Date de validité::

>Brevet de pilote n° :
>Date emport passager :
>Total des heures de vol :
>Compagnie d'assurance :
>Je souhaite participer à la compétition officielle
TROPHEE CHOTT EL-DJERID

>Prénom:
Ville : Fax :
E-mail : Profession : À :
Lieu de délivrance:
Nationalité :

Date de délivrance :
Dont sur l'appareil engagé :
N° du Contrat d'assurance :
OUI NON Je voudrais en savoir plus

>Groupe sanguin :
>Renseignements médicaux utiles :
>Taille :
>Poids :

>Personne à prévenir en cas d'accident :
>Nom :
>Adresse :
>Code postal :
>Tél. domicile :
>Tél. portable :
>Tél. professionnel :

Lien de parenté : Prénom :
Ville :
Fax :
E-mail :



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



Ministère du Tourisme
Et de l'Artisanat
Office de l'aviation civile et des aéropôts

وزارة السياحة
والصناعات التقليدية



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

Co-pilote ou Passager /Navigateur (*non pilote*)

Co-pilote ou Passager/Navigateur (non pilote)

>

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. domicile :

Fax :

Tél. portable :

E-mail :

Tél. professionnel :

Profession :

Né(e) le :

À :

Carte d'identité ou passeport n° :

Nationalité :

Date de validité :

Lieu de délivrance :

Compagnie d'assurance :

N° d'assurance :

Je souhaite participer à la compétition officielle OUI NON Je voudrais en savoir plus

TROPHEE CHOTT EL-DJERID 2017/2018

Renseignements médicaux utiles :

Taille :

Poids :

>Si co-pilote

Brevet de pilote n°:

Date de délivrance:

Date emport passager:

Total heures de vol :

Dont, sur l'appareil engagé :

Compagnie d'assurance :

N° d'assurance :

>Personne à prévenir en cas d'accident

Nom :

Lien de parenté :

Adresse :

Prénom :

Code postal :

Ville :

Tél. domicile :

Fax:

Tél. portable:

E-mail:

Tél. professionnel :



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



Ministère du Tourisme
Et de L'artisanat
Office de l'aviation civile et des aéroports

وزارة السياحة
والصناعات التقليدية

MINISTERE DE LA CULTURE
ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

Assistant / Accompagnateur I (au sol)

>Nom :

>Prénom :

>Adresse :

>Code Postal:

>Ville:

>Tél. domicile:

>Fax:

>Tél. portable

>E-mail :

>Tél. professionnel :

>Profession :

>Né(e) le :

>À:

>Nationalité:

>Carte d'identité ou passeport n° :

>Date de validité :

>Lieu de délivrance :

>Groupe sanguin :

>Renseignements médicaux utiles :

Assistant / Accompagnateur II (au sol)

>Nom:

>Prénom:

>Adresse :

>Code Postal:

>Ville:

>Tél. domicile :

>Fax :

>Tél. portable :

>E-mail :

>Tél. professionnel :

>Profession :

>Né(e) le:

>À :

>Carte d'identité ou passeport n° :

>Nationalité :

>Date de validité :

>Lieu de délivrance :

>Groupe sanguin :

>Renseignements médicaux utiles:



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



TROPHEE DU CHOTT EL-JERID 2017

FICHE ULM

ULM : Pendulaire - Multiaxes – Autogyre– Hélicoptère-Avion-Para moteur- Montgolfière

(rayer les mentions inutiles)

>Marque :

>Type :

>Groupe Moto Propulseur :

Le carburant fourni sera de l' UL 91 ou du 98 Sans Plomb

>Aile (si pendulaire & para moteur) :

> Marque :

>Type :

>Couleur dominante :

>N° identification

>Date de **validité** de la carte d'identification :

>Date de **validité** de la licence de station d'aéronef ULM :

>Autonomie (en heures de vol, Minimum **3 h 00.** avec réserve de 30 mn) :

>Capacité du réservoir :

>Vitesse de croisière de l'appareil :

Équipement >Radio (**obligatoire**, avec Licence de station d'aéronef ULM valide)

>Altimètre (**obligatoire**)

>G.P.S. (Recommandé)

>Parachute de secours (recommandé) Oui Non



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIEES



Ministère du Transport
Et de l'artisanat
D.G.A.C
DÉPARTEMENT DE L'AVIATION CIVILE ET DES AÉROPORTS



Ministère du Tourisme
Et de l'artisanat
وزارة السياحة
والصناعات التقليدية



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

IMPÉRATIF

Tous les documents doivent être valides pour toute la durée du TROPHEE DU CHOTT EL DJERID 2017/2018. Vérifiez les dates de validité de vos documents.

Récapitulatif des documents à joindre au dossier d'inscription:

- >Les fiches d'inscription dûment remplies
- >Une photocopie du passeport pour chaque participant
- >Une photocopie de la carte de groupe sanguin pour chaque participant (si en possession)
- >Une photocopie du Brevet de Pilote ULM (Recto/Verso), avec apposition de la qualification de radiotéléphonie, pour le pilote et le copilote
- >Une photocopie de la carte d'identification de l'ULM en cours de validité
- >Une photocopie de la fiche d'identification de l'ULM
- >Une photocopie de la Licence de Station d'Aéronef ULM en cours de validité

Un exemplaire, signé, du formulaire d'acceptation :

- Des dispositions générales.
- Des règles de comportement en vol et respect des règles de l'air
- Des conditions générales du règlement du TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017/2018,

>Pour les pilotes et copilotes assurés hors contrat fédéral :

- une photocopie de l'assurance R.C. et I.A. avec mention de validité pour les manifestations aériennes, en Tunisie.

> Pour les passagers assurés hors contrat fédéral :

- une photocopie de l'assurance I.A. avec mention de validité pour les manifestations aériennes.



FEDERATION TUNISIENNE
DES SPORTS AERONAUTIQUES
ET LES ACTIVITES ASSOCIES



Ministère du Transport
ووزارة النقل

Office de l'Aviation Civile et des Aéroports



Ministère du Tourisme
Et de L'artisanat

وزارة السياحة
والصناعات التقليدية



TROPHEE DU CHOTT EL-DJERID 2017

ATTENTION

> Si vos documents ne sont pas en cours de validité au moment de votre inscription, envoyez-les au plus tard le **20 DECEMBRE 2017**.

> Durant toute la durée du Tour, les commandants de bord devront être en possession de tous les originaux de ces documents.

**ATTENTION À LA DATE DE VALIDITÉ
DE VOTRE CARTE D'IDENTIFICATION
AINSI QU'À CELLE DE VOTRE LICENCE
DE STATION D'AÉRONEF ULM ET DE
VOTRE ASSURANCE.**